

- Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024
- 2 réunions

## Interclubs TC en bassin de 25 m

- Lieu : Thionville
- *Championnat Départemental Interclubs TC*

### Conditions d'accès

- Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons
- 20€ par équipe

### Engagements

- Propositions ExtraNat : Mercredi 13 novembre 2024
- Clôture des engagements : Mercredi 20 novembre 2024

### Résultats

- Envoi serveur : J
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.natation@extranat.fr](mailto:reclamation.natation@extranat.fr)

### Equipements

- Bassin de 25m
- Chronométrage manuel

### Durée

- 2 jours
- 2 réunions

## Jury

Le jury est constitué par le comité départemental selon les règles FFN.

## Contenu du programme

### Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

### Épreuves de relais (3 en dames et 3 en messieurs)

4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la AQUA.

## Modalités de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses. En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Pour les championnats interclubs départementaux et régionaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE, ressortissants d'un autre Etat membre qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français où ils pratiquent la Natation Course. Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2019) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré du 21 au 30 novembre. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le 30 octobre 2023.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 20 octobre 2024, inscrits sur les listes de Haut-Niveau, dès la liste Espoirs. Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.

Les entraîneurs devront se présenter au secrétariat dès leur arrivée afin de signer la feuille d'émargement.

Les forfaits devront être déclarés auprès du secrétariat 30 minutes avant le début des épreuves.

## Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages et 4 x 200 m nage libre) servira à départager les équipes.

## Récompenses

Les récompenses sont à la charge du Comité départemental.

Une coupe pour les 3 premières équipes Dames et Messieurs

## Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés

---

### **Samedi 23 novembre 2024**

#### **1<sup>er</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 13h**

**Fin des modifications d'équipes 14h**

**Début des épreuves : 14h15**

- 1 – 10 x 50 Nage libre dames
- 2 – 10 x 50 Nage libre messieurs
- 3 – 100 Dos dames
- 4 – 200 Dos messieurs
- 5 – 100 Brasse dames
- 6 – 200 Brasse messieurs
- 7 – 100 Nage libre dames
- 8 – 400 Nage libre messieurs
- 9 – 100 Papillon dames
- 10 – 200 Papillon messieurs
- 11 – 100 4 Nages dames
- 12 – 200 4 Nages messieurs

#### **Pause 15'**

- 13 – 4 x 200 Nage libre dames

### **Dimanche 24 novembre 2024**

#### **2<sup>e</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 13h**

**Début des épreuves : 14h15**

- 14 – 4 x 200 Nage libre messieurs
- 15 – 200 Dos dames
- 16 – 100 Dos messieurs
- 17 – 200 Brasse dames
- 18 – 100 Brasse messieurs
- 19 – 400 Nage libre dames
- 20 – 100 Nage libre messieurs
- 21 – 200 Papillon dames
- 22 – 100 Papillon messieurs
- 23 – 200 4 Nages dames
- 24 – 100 4 Nages messieurs

#### **Pause 15'**

- 25 – 4 x 100 4 Nages dames
- 26 – 4 x 100 4 Nages messieurs